

Procès-verbal de l'Assemblée générale du GIP ID77

du 27 janvier 2026 – 9h40

Petit Théâtre – Centre culturel Saint Ayoul - Provins

Etaient présents avec droit de vote (26) :

Président d'ID 77	Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT
Présidente de Seine-et-Marne Environnement	Madame Béatrice RUCHETON
CA Val d'Europe	Monsieur Daniel CHEVALIER
CC des deux Morin	Monsieur Alexandre TALFUMIER
Commune de Bailly-Romainvilliers	Monsieur Serge ARNAUD
Commune de Bellot	Madame Christine REIGNOUX
Commune de Beton-Bazoches	Monsieur Alain BOULLOT
Commune de Brie-Comte-Robert	Madame Martine MOLINERIS
Commune de Chailly en Brie	Monsieur Thierry HIERNARD
Commune de Champagne-sur-Seine	Monsieur Didier KERIGER
Commune de Choisy-en-Brie	Monsieur Alexandre TALFUMIER
Commune de Courchamp	Madame Christine BOULET
Commune de Courtomer	Madame Jocelyne VANESON
Commune de Fresnes-sur-Marne	Monsieur Gérard BECHE
Commune de La Croix-en-Brie	Monsieur François OUDOT
Commune de La Trétoire	Monsieur José DERVIN

Commune de Les Marets	Monsieur Gérard COGNYL
Commune de Lorrez-le-Bocage	Monsieur Michel DENISOT
Commune de Montgé-en-Goële	Monsieur Pascal HIRAUX
Commune de Nangis	Monsieur Frédéric BRUNOT
Commune de Paroy	Monsieur Jean-Claude GAUTRY
Commune de Saint-Fargeau-Ponthierry	Monsieur Jean MORLAIS
Commune de Saint-Martin des Champs	Monsieur Philippe SALAÜN
Commune de Sancy-les-Meaux	Monsieur Philippe DUMONT
Commune de Villeneuve le Comte	Monsieur Daniel CHEVALIER
Commune de Villiers-sur-Morin	Monsieur Bernard RENAULT

Etaient excusés et ayant transmis un Pouvoir (16) :

CAUE77	Monsieur Thierry CERRI	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
CA Pays de Fontainebleau	Monsieur Pascal GOUHOURY	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
CC de la Brie Nangissienne	Monsieur Alban LANSELLE	Excusé, pouvoir à Monsieur Frédéric BRUNOT, représentant de Nangis
Commune de Buthiers	Madame Sylvie JORY	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Dammartin-sur-Tigeaux	Madame Angélique MERCIER	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Dhuisy	Madame Isabelle FAOUCHER	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Faremoutiers	Madame Sonia HABAY	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Flagy	Monsieur Philippe DESVIGNES	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Gesvres-le-Chapitre	Monsieur Laurent COURTIER	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de La Ferté- Gaucher	Monsieur Jonathan DELISLE	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Larchant	Monsieur Jean-Luc GREGOIRE	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Le Pin	Madame Lydie WALLEZ	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Limoges-Fourches	Monsieur Philippe CHARPENTIER	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Mauperthuis	Monsieur Frédéric OBRINGER	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Rubelles	Monsieur Jean-Claude RELINGER	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Samoreau	Monsieur Daniel VANEK	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77

Le pouvoir de Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Commune de Chalautre-la-Petite, n'est pas recevable, en ce qu'il a désigné Madame Chantal BELLACHE, non représentante à l'Assemblée générale du GIP ID7.

Etaient excusés :

Vice-présidente du Conseil départemental	Madame Daisy LUCZAK
Vice-président du Conseil départemental	Monsieur Xavier VANDERBISE
Conseiller départemental	Monsieur Vincent PAUL-PETIT
Présidente d'Initiatives 77 et Représentante CC de la Bassée-Montois	Madame Sandrine SOSINSKI
Communauté de communes du Pays de Montereau	Monsieur Alain DEMELUN
Commune de Boissise-le-Roi	Monsieur Jacky SEIGNANT
Commune de Brou-sur-Chantereine	Madame Stéphanie BARNIER
Commune de Chalautre-la-Petite	Monsieur Jean-Marie FONTAINE
Commune de Esmans	Monsieur Joël BLANCHOT
Commune de Favières	Monsieur Daniel PATU
Commune de Fontainebleau	Madame Francine BOLLET
Commune de Guermantes	Monsieur Dominique MOLLARD
Commune de Ozoir-la-Ferrière	Madame Josyane MELEARD
Commune de Vaux-le-Pénil	Monsieur Henri DE MEYRIGNAC
Commune de Villeparisis	Madame Michèle PELABERE

Etaient présents sans droit de vote :

Monsieur Olivier LAVENKA, *maire de la commune de Provins ;*

Madame Chantal BELLACHE, *maire de la commune de Chalautre-la-Petite ;*

Madame Martine GAHOU, *conseillère municipale de la commune de Dhuisy ;*

Madame Hélène CARPENTIER, *DGA commune de Varennes-sur-Seine ;*

Monsieur Guillaume FORESTIER, *Directeur d'Initiatives 77 ;*

Monsieur Dominique LEROY, *Directeur de Seine-et-Marne Numérique ;*

Madame Sylvie ROGNON, *Directrice d'ID77 ;*

Madame Marie VILLETTE, *Directrice-adjointe d'ID77.*

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, président d'ID77 remercie les participants pour leur présence et développe les actions menées par ID77 sur l'année écoulée. Il fait part des ambitions d'ID77 au regard des élections municipales 2026 et des besoins des adhérents, notamment des petites communes, en matière de conseils pour lancer leurs projets.

Il explique la volonté d'organiser cette assemblée générale comme un bilan, avant les prochaines élections municipales, avec les représentants des adhérents désignés durant ce mandat.

Il ouvre l'Assemblée générale en tant que président du GIP ID77 à 9h40.

Madame Sylvie ROGNON fait lecture de 16 pouvoirs reçus et indique les règles de fonctionnement de l'Assemblée générale.

Il est ensuite procédé à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Délibération N°AG-2026/01/27-1 : Validation de la liste des communes et de leurs groupements sollicitant l'adhésion à ID 77
--

Madame Sylvie ROGNON rappelle la procédure de demande d'adhésion et présente la liste des collectivités (Jossigny, Maincy, Vignely, Villuis, SMAEPN) ayant sollicité l'adhésion à ID 77, depuis la dernière Assemblée Générale.

Il a été procédé au vote.

A l'unanimité des votes, le rapport est adopté. La délibération et son annexe seront transmises par le président d'ID77 à la Préfecture de Seine-et-Marne en vue d'un nouvel arrêté actant de l'adhésion de ces collectivités au GIP ID77.

Délibération N°AG-2026/01/27-2 : Retrait d'Act'Art et intégration de Seine-et-Marne Numérique au collège des organismes associés

Madame Sylvie ROGNON informe que dans le cadre de la Convention constitutive, il est prévu que le Conseil d'administration et l'Assemblée générale du GIP doivent prendre acte du retrait d'un membre fondateur. L'Assemblée générale extraordinaire d'Act'Art du 05 juin 2025 ayant décidé de la dissolution de l'association au 01 juillet 2025, il est proposé que l'Assemblée générale du GIP en prenne acte.

Le retrait d'Act'Art engendre une modification du collège des organismes associés, il est proposé d'y intégrer Seine-et-Marne Numérique, adhérent d'ID77 et susceptible de créer des offres dans le catalogue ID77.

Il a été procédé au vote.

A l'unanimité des votes, le rapport est adopté.

Délibération N°AG-2026/01/27-3 : Avenant n°4 modifiant la convention constitutive
--

Suite à l'approbation de la délibération n° AG-2026/01/27-2, Madame Sylvie ROGNON présente les modifications nécessaires dans la convention constitutive, soit la suppression d'Act'Art des organismes fondateurs du GIP et l'intégration de Seine-et-Marne Numérique au sein du collège des organismes associés.

Il a été procédé au vote.

A l'unanimité des votes, le rapport est adopté.

L'avenant n°4 sera soumis à l'approbation de la Préfecture et notifié à l'ensemble des adhérents.

Délibération N°AG-2026/01/27-4 : Rapport d'activité 2025 du GIP ID77

Madame Marie VILLETTE rappelle les objectifs d'ID77 sur la proximité de la structure avec les collectivités, en constituant un point d'entrée unique qui rassemble les différentes compétences du Département et de ses organismes associés. Sont ainsi mises à disposition des offres d'accompagnement, de conseil d'ingénierie, des actions de sensibilisation ainsi que des ressources documentaires ou expositions.

Il est rappelé qu'en 2025, le nombre de communes rurales, dont le seuil de population est inférieur à 2000 habitants, s'élève à 290 sur un total de 401 communes, et 466 adhérents du GIP.

En 2025, 65 demandes ont été enregistrées sur id77.fr, dont 41 ont été activées par des communes rurales. Un nombre moins important de demandes est recensé par rapport aux années précédentes, ce qui s'explique notamment par le fait que les interlocuteurs connus des membres du GIP sont directement saisis, hors plateforme ID77.

93 demandes sont comptabilisées dans ce cas de figure, concernant une offre présente dans le catalogue, mais adressées directement aux services et organismes associés.

8 formulaires de contact ont également été soumis via le site ID77.fr

Les offres relatives à la voirie et aux conseils sur les bâtiments publics ou l'aménagement d'espaces publics, dont la désimperméabilisation d'espaces publics, ont été les plus sollicitées. La thématique concernant la protection et la valorisation du patrimoine a également fait l'objet de plusieurs demandes.

Par ailleurs, la visibilité des actions continue d'être assurée par la réédition du catalogue des offres et sa présentation lors de salons ou de visites auprès des collectivités, par les publications sur le site internet, dont la fréquentation est en augmentation. L'inscription à la newsletter, à partir du site internet, est aussi vivement recommandée.

Il est procédé au vote.

A l'unanimité des votes, le rapport d'activités 2025 est adopté.

Point sur l'activité ID77 :

- Présentation Seine-et-Marne Numérique

Monsieur Dominique LEROY, directeur présente les activités de Seine-et-Marne Numérique en matière de services numériques, de sécurité numérique, de vidéoprotection et d'objets connectés. Ces activités feront prochainement l'objet d'offres dans le catalogue ID77, en conseil amont. La présentation faite ce jour est jointe au présent procès-verbal.

Pour répondre aux questions des présents, Dominique LEROY a expliqué le rôle de Seine-et-Marne Numérique dans le déploiement de la fibre en Seine-et-Marne, les limites de compétences entre SMN, l'attributaire de la délégation de service public (XP Fibre), les opérateurs et leurs sous-traitants, sachant que les infrastructures ont bien été surdimensionnées à la création, en portant à 30% les réserves du réseau sur un boîtier. Les problèmes relatifs aux raccordements des particuliers par les fournisseurs de services, dont les difficultés de capacité opérationnelle dues notamment à une détérioration postérieure à l'installation de la fibre, devraient être remontés auprès du délégataire DSP par les opérateurs, mais il est préférable de les faire également remonter directement auprès d'XP Fibre (Monsieur Éric Tison). Pour toute information complémentaire, les coordonnées de Seine-et-Marne numérique seront sur le site [id77.fr /fr/acteurs-id77-et-partenaires](http://id77.fr/fr/acteurs-id77-et-partenaires).

- Points sur les services en cours d'étude au sein d'ID77

Le principe d'une centrale d'achat pour des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage AMO sur deux thématiques, la rénovation ou extension de bâtiments publics et la sécurisation de la voirie communale, est en cours de montage avec actuellement la réalisation d'un sourcing auprès des prestataires potentiels afin de rendre attractifs les dossiers de consultation des entreprises. L'objectif est de pouvoir proposer cette centrale d'achat, post-élection, au cours du deuxième semestre aux adhérents.

Par ailleurs, aux vus des statuts du GIP ID77, une analyse juridique a été menée afin de connaître le type de prestations que le GIP peut apporter à ses adhérents, notamment en matière de prestations juridiques : soit ces prestations doivent être apportées gratuitement aux adhérents, soit comme précédemment, une centrale d'achat de prestations ou de contrats est à mettre en place.

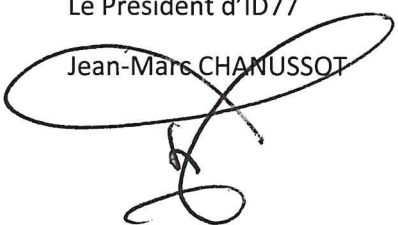
Un questionnaire sera prochainement envoyé auprès des adhérents pour déterminer le type de prestations nécessaires et les thématiques, afin d'affiner le besoin.

Les points indiqués à l'ordre du jour étant traités et en l'absence de questions diverses, Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT remercie tous les participants et l'équipe d'ID77, et conclut la séance.

Monsieur Olivier LAVENKA, maire de Provins, clôture en indiquant sa satisfaction d'avoir pu accueillir l'Assemblée générale d'ID77 au sein du centre culturel de Provins, et souligne le rôle d'ID77 auprès des collectivités locales et notamment des petites communes. Il appuie par ailleurs les propos de Dominique LEROY concernant la situation ingérable des raccordements à la fibre entre délégataire de service public, opérateurs, sous-traitants, et Ministère.

Le Président d'ID77

Jean-Marc CHANUSSOT



La secrétaire de séance

Sylvie ROGNON

